

MESQUER

PROGRAMME CALENDRIER 2024

Attention : la présence n'est pas obligatoire sur toute la durée, vous arrivez et partez selon vos disponibilités

Samedi 1 et dimanche 2 juin	Accueil des participants
Lundi 3 juin	Bureau à 10H. Assemblée générale de l'Association à 16H: Bilan 2023, renouvellement du tiers sortant du bureau, présentation du rassemblement 2024 -18h : assemblée de camp - Apéritif de bienvenue
Mardi 4 juin	9 h : Confirmation des inscriptions aux voyages. 20 h 30 : Paiement des cotisations, des excursions et du repas de clôture
Mercredi 5 juin	
Jeudi 6 juin	20h30 Chants bretons
Vendredi 7 juin	Rendez-vous à 8h45 chantiers navals+marais salants+Guérande
Samedi 8 juin	10h Concours de pétanque
Dimanche 9 juin	Repas en commun si on le souhaite (auberge espagnole)
Lundi 10 juin	
Mardi 11 juin	Rendez-vous à 7h30 Rochefort en Terre, Vilaine, la Roche-Bernard
Mercredi 12 juin	
Jeudi 13 juin	Rendez-vous à 9h15 Brière + dégustation huîtres
Vendredi 14 juin	20h Vote camp 2025 + soirée vidéo
Samedi 15 juin	10h Concours de pétanque
Dimanche 16 juin	Repas en commun si on le souhaite (auberge espagnole)
Lundi 17 juin	Rendez-vous à 8h45 St Nazaire (Airbus atlantique+Escal' Atlantique)
Mardi 18 juin	20h Soirée cabaret
Mercredi 19 juin	Rendez-vous à 8h15 Planète sauvage
Jeudi 20 juin	9h30 Assemblée Générale de clôture, 11h30 chorale puis repas de clôture
Vendredi 21 juin	FIN

INFORMATIONS IMPORTANTES

Au cours de la réunion du 3 juin, les bénévoles animateurs de soirées et d'activités présenteront leurs projets. Ne soyez pas modestes... Signalez « vos talents » et votre participation éventuelle.

Pour faire face aux avances de frais demandées pour les visites, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser un acompte de 80 € par personne par chèque à l'ordre de **Association des Campeurs Universitaires Retraités**. Évidemment ceux qui ne font pas de sorties, ne payent pas d'acompte.

Comme l'habitude en a été prise, le GCU ne prend en charge que la moitié de la location du chapiteau en nous laissant payer l'autre moitié. Cette année le bureau a choisi de répartir cette dépense entre la caisse de l'ACUR et les participants en demandant 10 à 15 € par personne en fonction du nombre d'inscrits.

La cotisation à l'association de **10 €** par personne (délibération AG 2022) et la participation au chapiteau seront versées lors du paiement le 4 juin.

Pour tout renseignement :

Marie-Ange et Bernard BONNET 06 86 99 32 50

asso.acur@orange.fr